



Club Alpin Français
Calanques Marseille Cassis

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Novembre 2013

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG de l'année passée
- Rapport moral du Comité Directeur (par Jean-Michel Eychenne),
- Rapport d'activité (par Jean-Michel Eychenne),
- Rapport financier (par Elisabeth Jouannaux) et approbation des comptes (Bilan, Compte d'Exploitation Générale 2012/2013 et Budget Prévisionnel 2013/2014),
- Proposition de cotisation club 2014/2015 et approbation,
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Nancy, en janvier 2014,
- Brevet de l'année 2014 : approbation de la date, appel à candidatures pour l'organisation
- Questions diverses,
- Rétrospective de l'année 2012/2013 (film et photos, Alain Rémy),
- Cadeau aux adhérents présents (programme 1er semestre 2014 et calendrier 2014),
- Apéritif dînatoire.

La séance débute à 18h45 sous la présidence de Jean-Michel Eychenne, avec un rappel de l'ordre du jour.

Participation : 48 membres du club sont présents lorsque la séance est ouverte.

I. Approbation du Procès Verbal de l'A.G 2012

Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2012 (exercice 2011/2012) a été mis disposition en format électronique sur le site Web du club, et un lien a été inclus au courrier électronique de convocation. Une copie papier est également disponible pour consultation pendant l'AG.

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2012 est approuvé à l'unanimité.

II. Rapport Moral du Comité Directeur

Voir la pièce jointe en annexe n°1

Patrice Brod (vice-président) souhaite apporter quelques éclairages complémentaires à ce rapport moral :

- Le succès du Brevet des Calanques est remarquable, par le fait qu'il attire une participation pour une très large part externe au club, et qui est également très féminine et jeune
- Les randonnées douces n'atteignent pas tout à fait le public attendu, il faut retenir que cet état de fait est partagé avec toutes les autres associations et activités qui ont initié ce partenariat avec l'Institut Paoli-Calmette. Peut être par manque de communication et de relance.

III. Rapport d'activité

Voir la pièce jointe en annexe n°2

IV. Rapport financier

a. Exercice 2012/2013

Voir les pièces jointes en annexe n°3, compte d'exploitation et bilan.

L'exercice 2012/2013 présente un résultat positif de 2886€, notamment grâce aux subventions obtenues de la part de la Ville de Marseille, du Conseil Général des Bouches du Rhône, et du Comité National du Développement Sportif.

Comme chaque année, le poste de dépenses le plus important est le loyer acquitté pour notre local, et qui a augmenté cette année.

Les scrutateurs (C. et C. Samuel) n'ont pas de remarques ou commentaires à formuler.

Le bilan financier 2012/2013 et le compte d'exploitation 2012/2013 sont approuvés à l'unanimité.

b. Budget prévisionnel 2013/2014

Voir la pièce jointe en annexe n°4

Ce budget est basé sur :

- Un nombre d'adhérents équivalent à celui atteint en 2013, 140 personnes.
- La reconduction des subventions obtenues des divers organismes (VDM, CNDS, CG13) complétés par une subvention du Conseil Général au titre du Brevet des Calanques.

*Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.cmc@free.fr
site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>*

- Un montant de loyer identique à celui de l'année écoulée.

Le président rappelle que dans ce budget est alloué une certaine somme pour la formation. Ce budget a pour but de prendre en charge les frais d'inscription des membres souhaitant participer à des formations organisées par le CAF (Comité Régional notamment), y compris des formations à l'autonomie (niveau 1), et non pas uniquement pour des formations d'encadrement.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

V. Proposition de cotisation club 2014/2015

Le président rappelle à l'Assemblée la répartition des sommes pour une cotisation

- part fédérale (reversée à la F.F.C.A.M.).
- assurance responsabilité civile.
- assurance de personne.
- part club (reversée au club).

La proposition du Comité Directeur est de maintenir la part club de la cotisation à son niveau actuel (pas d'augmentation).

La proposition est approuvée à l'unanimité moins une voix contre.

VI. Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM

L'Assemblée Générale de la Fédération Française des Club Alpins et de Montagne aura lieu à Nancy les 1er et 2 Février 2014, et commémorera les 140 ans du Club Alpin Français.

A moins de volontaires déclaré, il est proposé de ne pas envoyer de représentants du CAF-CMC à ce congrès. Le club sera dans ce cas représenté par le Comité Départemental des Bouches du Rhône.

La proposition est approuvée à l'unanimité

VII. Brevet des Calanques 2014

Comme présenté dans le rapport moral et le bilan du Brevet des Calanques 2013 (Randonnée Sportive Annuelle), l'édition 2013 a été autorisée par la Direction du Parc National et a connu un succès remarquable.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'organiser à nouveau le Brevet des Calanques en 2014.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

La date du 6 Avril 2014 proposée par le Comité Directeur est approuvée à l'unanimité

Un appel aux bonnes volontés et bénévoles sera lancé via la messagerie électronique du club, à la suite du prochain Comité Directeur qui précisera l'organisation pour 2014.

VIII. **Points divers**

Composition du Comité Directeur

Du fait du désistement de certains membres, le nombre de membres du Comité Directeur va passer à 19. La désignation des membres du CD devant être validée lors d'une Assemblée Générale, le Président fait un appel à candidatures.

Un membre se présente comme candidat, M. Etienne Micheli, et cette candidature est proposée au vote de l'Assemblée Générale.

M. Etienne Micheli est élu au Comité Directeur à l'unanimité.

Les délibérations de l'Assemblée Générale se terminent à 19h40

Les calendriers et programmes du 1^{er} semestre 2014 sont distribués.

Rétrospective de l'Année

En clôture de l'Assemblée, un film tiré des multiples sorties, weekends et raids de l'année 2012/2013 monté par Alain Rémy est projeté, ce florilège de bons moments et parsemé de clins d'œil un peu espiègles étant un moment toujours attendu avec impatience par les participants.

La séance est clôturée à 20h10. Le Bureau tient à remercier à ce moment, avant l'ouverture de l'apéritif dinatoire, Bernard Veyrunes pour la réalisation des calendriers, Alain Rémy pour la création et le montage du film, et Rémi Ménager pour le local et l'accueil dans les locaux du CMV.

L'apéritif dinatoire a également été l'occasion d'un au-revoir à Rémi Ménager qui quitte Marseille en cette fin d'année pour poursuivre d'autres opportunités professionnelles plus alpines. Tous les membres du club s'associent pour lui souhaiter beaucoup de joies et espèrent bien le revoir sur les falaises ou les spatules. Ce fut également le moment d'offrir un cadeau en remerciement de son engagement et des bons moments passés, avec une dose homéopathique d'humour de carabin qui restera dans les annales.

Le Secrétaire

François Martineau



Le Président

Jean-Michel Eychenne



Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.cmc@free.fr
site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>

Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.cmc@free.fr
site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>